

Association nationale des centres d'amitié

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Les centres d'amitié, un tremplin vers l'emploi pour les jeunes Autochtones en milieu urbain

Mémoire à l'occasion de l'étude de l'emploi chez les jeunes au Canada

Avril 2014

## **Association nationale des centres d'amitié**

L'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) représente le mouvement des centres d'amitié, c'est-à-dire les 119 centres d'amitié autochtones en milieu urbain du Canada, ainsi que sept associations provinciales et territoriales (APT). L'ANCA a pour mandat d'améliorer la qualité de la vie des Autochtones en milieu urbain. Pour ce faire, elle appuie des activités déterminées par eux et qui favorisent l'égalité d'accès et la participation à la société canadienne, tout en respectant et en renforçant le caractère culturel distinct des Autochtones. L'ANCA est dirigée par un comité de direction et un conseil d'administration, tous deux composés de bénévoles, dont certains sont de jeunes Autochtones. En tant qu'organisation autochtone nationale, elle existe depuis de nombreuses années, et compte un large réseau d'action sur tout le territoire du Canada. Elle sert les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis en milieux urbains, ruraux et nordiques, quel que soit leur nation, leur statut ou leur bande. Les centres d'amitié, les associations provinciales et territoriales et l'ANCA ont été créés par et pour les Autochtones du Canada.

### **Les centres d'amitié : la première stratégie pour les Autochtones en milieu urbain**

Les centres d'amitié forment, depuis plus de 60 ans, le principal réseau de prestation de services aux Autochtones hors réserve du Canada. Les premiers centres ont été fondés dans les années 1950, en réponse au nombre grandissant d'Autochtones qui quittaient à l'époque leur communauté pour s'établir dans les villes. En 2011-2012, les 119 centres d'amitié ont répondu 2,3 millions de fois à quelque 700 000 clients, et leur ont offert plus de 1 490 programmes et services. Ils reposent sur une structure unifiée, solide et bien gouvernée, et rendent compte depuis plus de 18 ans de leur exécution, pour le compte du gouvernement du Canada, de programmes nationaux tels que Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et Jeunesse Canada au travail. Le succès des centres d'amitié, qui ne se dément pas depuis si longtemps, est attribuable à leur approche, qui est à la fois globale et axée sur la culture. C'est donc dire qu'ils soutiennent le développement individuel au moyen d'une gamme de services complète : par exemple, on offre des services de garderie à Val-d'Or, du counseling en matière de toxicomanie à Yellowknife et du mentorat aux étudiants de Grande Prairie.

### **Les initiatives d'aide à l'emploi que veulent les jeunes**

Le Conseil national des jeunes Autochtones de l'ANCA s'est prononcé en 2012 et en 2013 sur les difficultés qu'ont à affronter les jeunes Autochtones en milieu urbain qui veulent perfectionner leurs compétences, suivre de la formation, aller aux études ou acquérir de l'expérience

professionnelle. Ils ont aussi fait valoir en quoi les centres d'amitié peuvent répondre à ces besoins. Voici quelques-unes des recommandations formulées par le conseil des jeunes :

- Programmes culturels;
- Rédaction de c.v., aptitude au travail, recherche d'emploi, développement de la confiance en soi, gestion/compétence financière, ateliers sur le leadership et les compétences de vie, jumelage au travail et mentorat;
- Accès aux études postsecondaires et à la formation, et aide au succès, sous la forme notamment de visites avec des mentors autochtones, de bourses et de prêts, et d'aide pour remplir les demandes d'inscription;
- Services de garderie et programmes sur l'art traditionnel d'être parent, sous la supervision d'aînés;
- Vérification du casier judiciaire, aide à la réhabilitation, aide à l'emploi ciblant les jeunes ayant un casier judiciaire;
- Programmes de déjudiciarisation des jeunes engagés dans le système judiciaire;
- Aide au transport, par exemple laissez-passer d'autobus local, ou déplacement de longue distance (p. ex., covoiturage) pour faire ses études dans une grande ville;
- Aide au logement et mise en contact avec des organismes de soutien (nourriture, autres besoins de base);
- Counseling et ateliers/mécanismes d'aide sur la toxicomanie.

### **Les centres d'amitié aident les jeunes à trouver de bons emplois**

Non seulement les centres d'amitié comprennent les nombreux obstacles que rencontrent les jeunes Autochtones en milieu urbain lorsqu'ils cherchent un emploi, mais ils sont capables d'aider ces jeunes à surmonter ces difficultés.

En 2012-2013, les 119 centres d'amitié situés un peu partout au Canada sont venus en aide 122 734 fois à leur clientèle jeunesse, tous statuts confondus, et ils ont exécuté à leur profit des programmes d'une valeur de 23 millions de dollars. Par ailleurs, 122 jeunes Autochtones travaillent directement (comme employés ou membres bénévoles des conseils d'administration) aux activités des centres d'amitié : ils s'occupent de la planification stratégique, de l'élaboration des programmes, de l'administration, de la prestation des services, etc.

En 2012, 215 étudiants ont pu, dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail, faire un stage ou obtenir un emploi d'été dans 82 centres d'amitié ou au sein des APT. Ces étudiants ont ainsi acquis une précieuse expérience dans le domaine de la conception, de l'administration et de l'exécution de programmes ciblant particulièrement les enfants et les jeunes.

En 2011-2012, les centres d'amitié ont servi plus de 30 000 jeunes dans le cadre du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone. Sont ainsi aidés non seulement des jeunes des Premières Nations et des communautés métisses et inuites, mais aussi des personnes non-autochtones, et tous acquièrent des compétences utiles pour participer à l'économie.

Le programme Partenaires pour des carrières, financé au palier provincial, a été offert par 10 centres d'amitié au Manitoba. Il a permis à 542 clients de retourner au travail en 2012-2013, et a aidé 795 jeunes à acquérir les capacités, les outils et la persévérance nécessaires pour se tailler une place sur le marché du travail.

Depuis 2008, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or atteint un taux de succès de 85 % dans le cadre de son programme d'employabilité, financé par la province. C'est donc dire que près de 85 % des participants soit conservent leur emploi, soit continuent de travailler au développement de leurs aptitudes à l'emploi trois mois après la fin du programme. Le Centre de Val-d'Or attribue ce succès à son approche globale de la personne.

Depuis son ouverture en avril 2011, 162 clients ont accédé à plus de 520 reprises aux services du centre d'emploi jeunesse du Skookum Jim Friendship Centre, à Whitehorse. En moyenne, chaque mois, ce centre reçoit 13 nouveaux clients et répond à 42 demandes de services.

### **Les centres d'amitié fournissent des services d'éducation essentiels à l'emploi des jeunes**

Le Skookum Jim Friendship Centre a également mis au point un programme novateur de tutorat parascolaire, qui lui a permis depuis 2008 d'aider 25 jeunes des Premières Nations ou ayant des difficultés d'apprentissage à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Le Centre d'amitié de Grande Prairie, en Alberta, est le seul au Canada qui est installé sur un campus, celui du Grande Prairie Regional College. Il y a par contre aussi le Centre d'amitié de Lac La Biche, qui travaille avec le Portage College à l'admission et à la conservation des étudiants autochtones.

Le Centre d'amitié de Dauphin, au Manitoba, offre aux jeunes un programme de perfectionnement des compétences en plus d'administrer un centre d'éducation des adultes; ces deux initiatives couvrent les neuf compétences essentielles. Ce centre, en partenariat avec Workplace Education Manitoba, utilise le programme Entry to Work in the North de la province pour préparer les jeunes participants à entrer sur le marché du travail. Le financement de ce programme ne se poursuit que si, sur double vérification, 70 % des participants se trouvent un emploi et le conservent.

En partenariat avec les Clubs Garçons et Filles et l'Alliance de vie active pour les Canadiens/Canadiennes ayant un handicap, l'ANCA a, en 2013-2014, tenu huit projets pilotes parascolaires dans des centres d'amitié et des Clubs Garçons et Filles du Canada. Cette initiative s'inscrivait dans le Partenariat canadien pour une vie active après l'école, et l'ANCA est la seule organisation autochtone qui y a participé. Elle a ainsi joint ses efforts, entre autres, à ceux de Éducation physique et santé Canada, du YMCA, de Jeunes en forme Canada et de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS).

L'ANCA a de plus été la seule organisation autochtone nationale à recevoir du financement de Sécurité publique Canada pour élaborer une stratégie sur la traite de personnes et la vulnérabilité particulière à ce sujet des jeunes Autochtones.

Depuis la création du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones de l'Agence de la santé publique du Canada, les centres d'amitié sont un des lieux où ce service est donné aux jeunes enfants.

### **Les innovations sociales des centres d'amitié soutiennent l'emploi des jeunes**

La Colombie-Britannique est à l'avant-garde de l'innovation sur plusieurs fronts, qu'il s'agisse d'établir en partenariat avec Vancity Credit Union un modèle de financement social visant à éviter le placement familial de jeunes grâce à l'intervention d'aînés, ou de rassembler 2 000 jeunes de partout au pays pour la conférence annuelle Gathering Our Voices (GOV).

Chaque année, cette conférence sur le leadership donne l'occasion à des jeunes de tisser des liens, d'apprendre de nouvelles compétences et techniques, de mettre en commun leur savoir lors d'activités culturelles, d'assister aux spectacles d'artistes talentueux, d'explorer les possibilités d'emploi et de formation, et de participer à des activités sportives et récréatives. Le ministre d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et divers responsables provinciaux ont participé à la GOV de 2014, le mois dernier, à Vancouver. Ils ont pu à cette occasion communiquer directement avec les jeunes au sujet de leurs besoins, de leurs priorités et de leurs recommandations pour améliorer la vie des jeunes Autochtones en milieu urbain au Canada.

### **Réalignement majeur du financement de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain**

Les programmes Jeunesse Canada au travail ainsi que Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone ont été rationalisés dans le cadre du réalignement récent de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain annoncé par AADNC. Les responsabilités de l'ANCA sont maintenant accrues : elle doit exécuter des programmes à hauteur de 43 millions de dollars, la Stratégie dans son ensemble ayant un budget de 50,8 millions de dollars. Le réalignement permet donc aux centres d'amitié d'accroître leurs services aux jeunes et d'élargir leurs partenariats à l'appui de la participation des jeunes Autochtones urbains à l'économie nationale.

### **Les centres d'amitié mettent en contact les Autochtones en milieu urbain avec le milieu du travail**

Les centres d'amitié ont aidé plus de 28 000 Autochtones vivant hors réserve ou en milieu urbain à entrer sur le marché du travail en 2012-2013. Les centres d'amitié ont atteint ces résultats grâce à un financement provincial d'un peu moins de 3 millions de dollars, et de seulement 4,9 millions de dollars en fonds fédéraux. Ces sommes ont notamment été reçues

dans le cadre du Fonds pour les compétences et les partenariats d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et d'ententes avec les signataires d'entente autochtone de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones.

### **La stratégie du marché du travail des centres d'amitié**

L'ANCA, à l'invitation d'EDSC et en dialogue avec ce ministère, a mis au point une stratégie du marché du travail, qui propose l'amélioration à l'échelle nationale de la prestation des services d'accès au marché du travail offerts aux Autochtones en milieu urbain. Cette proposition, soumise au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, se fonde sur une longue expérience, les centres d'amitié servant d'intermédiaires auprès des Autochtones en milieu urbain, dont les jeunes, depuis plus de 60 ans. Ils remplissent comme suit ce rôle d'intermédiaire : ils trouvent dans les villes un bassin de travailleurs autochtones potentiels et leur ouvrent l'accès aux études et à la formation dont ils ont besoin pour obtenir un emploi adapté. Ils cernent aussi les lacunes des programmes relatifs au marché du travail, et à ce sujet, 80 % des centres d'amitié ont déclaré en 2011 que la révision de la Stratégie fédérale de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones ne s'était pas accompagnée d'améliorations aux initiatives pour jeunes Autochtones en milieu urbain.

Question de corriger cette lacune, nous croyons qu'il faudrait charger un ensemble de 85 centres d'amitié répartis partout au Canada d'exécuter des programmes d'accès au travail d'une valeur de 50,3 millions de dollars par année (frais d'administration compris). Nous avons donc proposé à EDSC qu'une contribution totale de 230 millions de dollars sur cinq ans nous soit accordée.

Le processus serait graduel : la première année, 30 centres d'amitié seraient mis à contribution, nombre qui passerait à 65 la deuxième année et à 85 la troisième. Ainsi, le développement des capacités, des systèmes et des structures de reddition de comptes/d'exécution ne serait pas précipité.

Ce modèle proposé ressemble de près à celui par lequel l'ANCA met en œuvre la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, récemment réalignée par AADNC.

Recommandation n° 1 de l'ANCA : mettre en place une stratégie nationale d'emploi des jeunes prévoyant l'accroissement des programmes destinés aux jeunes Autochtones en milieu urbain, par l'intermédiaire du réseau actuel des centres d'amitié, celui-ci ayant fait ses preuves par le passé.

Recommandation n° 2 de l'ANCA : que la stratégie nationale d'emploi des jeunes prévoie la création de partenariats avec tous les ordres de gouvernement et tous les employeurs, la prestation de services complets, l'aide à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences

essentielles, et le recours aux innovations sociales, le tout au moyen de l'infrastructure actuelle du réseau des centres d'amitié, reconnu depuis longtemps pour ses réalisations progressives.